



ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Questions particulières

Assurer une conduite
professionnelle,
dans le respect
des droits de chacun

*Commissaire
à la déontologie
policière*

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP1-002	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2023-2024, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d’autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates des rencontres, le budget et les résultats obtenus.		1
QP1-005	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 : a. le nom de toutes les campagnes ; b. les coûts de ces campagnes ; c. le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ; d. les dates de diffusion de la campagne ; e. les objectifs visés par chaque campagne.		3
QP1-069	Concernant les plaintes pour profilage racial déposées contre un policier, veuillez nous dire, par année pour les cinq dernières années, ainsi que par communauté culturelle et minorité ethnique ou minorité visible : a.Le nombre de plaintes déposées, par corps de police; b.Le nombre de plaintes ayant été retenues, par corps de police; c.Le nombre de plaintes ayant fait l’objet de sanction disciplinaire, par corps de police; d.Le nombre de plaintes ayant fait l’objet d’un règlement hors cours; e.Le nombre de plaintes ayant été devant les tribunaux.		4
QP1-070	Liste et copie des études et des analyses faites concernant le profilage racial dans pour les cinq dernières années, incluant 2023-2024.		5
QP1-239	L’effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d’emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2023-2024.		6
QP1-240	La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2023-2024 ainsi que les augmentations et bonis prévus. La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2023-2024 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.		7
QP1-241	La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2023-2024 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n’a été prise.		8

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP1-242	Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire et nombre de plaintes refusées, par motif.		9
QP2-007	Le nombre de plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial reçues par la Commission de déontologie policière pour l'année écoulée. Ventiler par corps policiers.		10
QP2-008	Nombre de plaintes reçues par la Commission de déontologie policière concernant une interpellation policière		11
QP2-014	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.		12
QP3-007	Pour l'année 2023-2024, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir : a. la liste des employés et des membres du conseil d'administration; b. la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération; c. la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération. Inclure leur cv; d. leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.		13
QP3-008	Pour l'année 2023-2024, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.		14
QP3-009	Pour l'année 2023-2024, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité.		15
QP3-010	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2023-2024 et comparaison avec les quatre années précédentes.		16
QP3-011	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents en 2023-2024.		17
QP3-129	L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2022-2023.	QP1-239	
QP3-130	La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2022-2023 ainsi que les augmentations et bonis prévus.	QP1-240	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP3-131	La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2022-2023 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.	QP1-240	
QP3-132	La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2022-2023 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n’a été prise.	QP1-241	
QP3-133	Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire, et nombre de plaintes refusées, par motif.	QP1-242	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 2 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2023-2024, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates de rencontre, le budget et les résultats obtenus.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Date	Résultats
Comité sectoriel issu du milieu policier sur le profilage racial et social	- Favoriser la collaboration policière et le développement de bonnes pratiques; - Participer au suivi de plans d’actions et des stratégies gouvernementales; - Constituer une plate-forme d’échanges et de réseautage pour le milieu policier afin de développer une expertise; - Conseiller le MSP lorsque requis.	MSP, ENPQ, ADPQ, ADPPNIQ, SQ, SPVM, SPVQ, SPVG, SPAL, SPL, SPVR, COMDP (observateur)	17 mai 2023 26 septembre 2023 5 décembre 2023	Travail sur des capsules en lien avec le profilage racial et social.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : SERVICES CORRECTIONNELS - 01.02

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Date	Résultats
Comité technique pour les dossiers en lien avec les premières nations et les Inuits	Réunir sur une base régulière les différents intervenants qui pourraient être interpellés dans les dossiers spécifiques en lien avec les Premières Nations et les Inuits.	SMAP MSP SQ ENPQ LSJML DPCP COMDP	10 mai 2023 12 septembre 2023 12 décembre 2023	Résultats attendus : - Assurer une réponse concertée pour les dossiers en lien avec les Premières Nations et les Inuits; - Assurer le suivi de la mise en place des mesures autochtones des commissions d'enquête; - Identifier les principaux enjeux ou problématiques soulevés dans les dossiers en lien avec les Premières Nations et les Inuits; - Élaboration d'un tableau de bord pour assurer le suivi des dossiers discutés incluant le suivi des mesures autochtones, maintenir sa mise à jour et le transmettre au comité directeur; - Mettre en place les recommandations formulées par le comité stratégique; - Traiter toute question qui serait présentée aux membres du Comité technique.
Comité table de partage de la formation	Utilisation des formations actuellement disponibles au sein des organisations partenaires	ADPQ DPCP ENPQ SQ SPVQ UPAC SPVM SM-St-Jérôme COMDP	3 mai 2023 13 septembre 2023 6 décembre 2023	- Recensement des formations déjà développées, - Analyse des possibilités de partage et - Détermination de la faisabilité de développer d'autres formations en partenariat. - Identification d'un outil de partage en ligne des formations ou de capsules d'information.

Données au 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 05 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

LISTE DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION	FOURNISSEURS	COÛT (\$)
Aucune		-

Données au 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 69 : Concernant les plaintes pour profilage racial déposées contre un policier, veuillez nous dire, par année pour les cinq dernières années, ainsi que par communauté culturelle et minorité ethnique ou minorité visible¹ :

a.Le nombre de plaintes déposées, par corps de police;
b.Le nombre de plaintes ayant été retenues, par corps de police;
c.De nombre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;
d.Le nombre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;
e.Le nombre de plaintes ayant été devant les tribunaux.

	SPVM	SQ	Corps municipaux
a. Nbre de plaintes déposées, par corps de police;	108	22	104
b. Nbre de plaintes ayant été retenues, par corps de police;	8	4	16
c. Nbre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;	0	0	0
d. Nbre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;	0	0	0
e. Nbre de plaintes ayant été devant les tribunaux.	3	0	8

Données au 31 janvier 2024

La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

¹ Nous recensons les plaintes alléguant racisme, discrimination ou profilage racial. Nous ne disposons pas de données ventilées par communauté culturelle et minorité ethnique ou visible.

Note : les sanctions disciplinaires sont appliquées à l'interne par les corps de police.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 1^{er} GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 70 : Liste et copie des études et des analyses faites concernant le profilage racial pour les cinq dernières années, incluant 2023-2024.

Aucun

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L’OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 239 : L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d’emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2023-2024.

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIFS ¹	MASSE SALARIALE (\$)
Dirigeant et membre	1,68	309 915
Cadres	3,90	340 584
Professionnels	27,10	2 408 680
Techniciens	1,68	103 171
Personnel de bureau	6,42	298 493

¹ Le niveau d'effectifs est calculé selon la cible d'heures rémunérées, soit 62 453 heures pour l'année 2023-2024 (considérant que 1 ETC = 1 826,3 heures).

Données au 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 240 : La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2023-2024 ainsi que les augmentations et bonis prévus. La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2023-2024 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.

TITRE	NOM	MANDAT	TRAITEMENT AU 31 janvier 2024 (\$)
La Commissaire à la déontologie policière	M ^e Mélanie Hillinger	2 mai 2022 au 1er mai 2027	181 945
La Commissaire adjointe	M ^e Hélène Tremblay	13 septembre 2020 au 12 septembre 2025	127 970

POUR LES AUGMENTATIONS ET BONIS PRÉVUS :	Conformément aux orientations gouvernementales
--	--

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

Exercice 2023-2024

1) Nombre de plaintes reçues¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
Sûreté du Québec	548	752
Service de police de la Ville de Montréal	592	856
Corps de police municipaux	939	1 366
Polices autochtones	37	49
Constables spéciaux	8	12
Contrôleurs routiers	9	14
Agents de la protection de la faune	10	12
Autres : BEI, CN, UPAC, SPCA, STM, ASSNAT, etc.	37	43

2) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers¹ :

	NOMBRE DE DOSSIERS
Sûreté du Québec	1
Service de police de la Ville de Montréal	6
Corps de police municipaux	4
Constables spéciaux	0

Données au 31 janvier 2024

¹ Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 241 : La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2023-2024 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2023-2024

Traitement apporté et décisions à la suite de l'examen préliminaire¹ :

	NOMBRE DE DÉCISIONS
Conciliation	654
Enquête ²	103
Plainte refusée	1 608
Désistement	2
À l'étude	82

Données au 31 janvier 2024

¹ Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

² Il est à noter que 43 enquêtes supplémentaires ont été décrétées à une autre étape du processus déontologique.

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 242 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire, et nombre de plaintes refusées, par motif.

2023-2024

1608¹ plaintes furent refusées à la suite de leur examen préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. un préposé au stationnement);
 - cette personne n'était pas, lors de l'incident à l'origine de la plainte, dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. : rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.

Données au 31 janvier 2024

¹ Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 07 : Le nombre de plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial reçues par la Commission de déontologie policière pour l'année écoulée. Ventiler par corps policiers.

Veillez vous référer au Rapport annuel de l'exercice précédent. Les données pour 2023-2024 seront disponibles dans le prochain rapport annuel.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 08 : Nombre de plaintes reçues par la Commission de déontologie policière concernant une interpellation policière

Nombre de plaintes:		21
---------------------	--	----

Données au 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 14 : Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) ?

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

QUESTION 7 : Pour l'année 2023-2024¹, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;
- b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération et leur curriculum vitae;
- d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

	A)	B)	C)	D)
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	Voir réponse aux questions QP1-239 et QP1-240	Voir réponse aux questions QP1-239 et QP1-240	Voir réponse aux questions QP1-239 et QP1-240	4 345,35 \$ ²

¹ La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

² Ce montant comprend les frais de déplacements, de voyages, de repas et de représentation de la Commissaire et de la Commissaire adjointe

* Les notes biographiques des personnes nommées en vertu d'un décret sont disponibles dans la section des nominations sur le site du premier ministre : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/>.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 8 : Pour l’année 2023-2024, le nombre d’employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n’a pas été renouvelé, par secteur d’activité.
--

COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	0
--	---

Les données sont en date du 31 janvier 2024.
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.
Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.
Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers sont exclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 9 : Pour l'année 2023-2024, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	0
--	---

Données au 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 10 : Nombre et pourcentage d’employés occasionnels au ministère en 2023-2024.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2023-2024 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nbre total employés au 31 janvier 2024	Nbre employés occasionnels au au 31 janvier 2024	%
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	50	3	6 %

Les données sont en date du 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024
Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs.
Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers de corps d'emploi 899 sont exclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 11 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2023-2024.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2023-2024 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nbre employés occasionnels au 31 janvier 2024 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nbre employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%
	7	4	57%
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE			

Les données sont en date du 31 janvier 2024
La période concernée est du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024
Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.
Les étudiants, les stagiaires et le personnel saisonnier sont exclus.

